

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 09 MARS 2018 A 19H30

Monsieur le Maire procède à l'appel.

Présents : F.BEAUVOIS, A.RACCURT, F.BROUSSE, J.P.PERROT, B.LAVIRE, A.BRET, S.AMEUR, A.L.BRUNET, T.GERROSSIER, C.GOUVERNEUR, M.JEANNEY, J.C.RUGA, G.PIPAZ, I.RACCURT.

Absente Excusée : C.DUMAS (Pouvoir S.AMEUR)

Secrétaire de séance : Maria JEANNEY

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2018

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

LES PICOTIERES / AUTORISATION SIGNATURE DU BAIL DE LOCATION APPARTEMENT N°32 BIS IMPASSE DE LA CURE

Monsieur le Maire porte à la connaissance de l'assemblée délibérante, un courrier de Monsieur David RACCURT informant la collectivité qu'il souhaitait, pour des raisons professionnelles, quitter son logement au 1^{er} mars 2018. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer à Madame Chloé SEMROUNI et à Monsieur THEVENET Alexis, l'appartement situé au 1^{er} étage 32 bis Impasse de la cure à compter du 1^{er} mars 2018. La location est consentie selon un loyer de 440,00 € + 20,00 € de charges.

CONSTRUCTION NOUVELLE MAIRIE /AUTORISATION DE LANCER LA CONSULTATION DE SIGNER LES MARCHES ET LES EVENTUELS AVENANTS.

Monsieur le Maire porte à la connaissance de l'assemblée délibérante que par arrêté du 02 mars 2018 le permis de construire de la mairie a été accordé. Il rappelle que le montant prévisionnel des travaux s'élève à 419 309,06 €, le délai de réalisation porté à 8 mois. Monsieur le Maire propose donc aux membres du Conseil Municipal d'approuver le lancement de la consultation pour la construction de la nouvelle mairie. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le lancement de la consultation et autorise Monsieur le Maire à signer les marchés et les éventuels avenants.

CONSTRUCTION NOUVELLE MAIRIE /VALIDATION DE LA PROPOSITION D'HONORAIRES POUR LES MISSIONS –ANALYSES DES OFFRES-VISA-DIRECTION ET SUIVI DES TRAVAUX (DET)- ASSISTANCE AUX OPERATIONS DE RECEPTIONS (AOR)

Monsieur le Maire porte à la connaissance de l'assemblée délibérante, que dans le cadre de la construction de la nouvelle mairie, il convient de compléter la maîtrise d'œuvre en validant la proposition d'honoraires :

- Analyses des offres
- Visa
- Direction et suivi des travaux (DET)
- Assistance aux opérations de réceptions (AOR)

Ces missions sont proposées dans la continuité de l'équipe de maîtrise d'œuvre initiale retenue par délibération du 18 novembre 2016 (architecte mandataire Richard COUTURIER, économiste OPUS INGENIERIE, BET fluides BRIERE et BET structures STRUCTURES BATIMENT).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la proposition d'honoraires pour les missions susvisées aux montants forfaitaires suivants :

Eléments de Missions	Prix total HT
Analyses des offres	3 360,00 €
Visa	1 000,00 €
DET	15 000,00 €
AOR	500,00 €
TOTAL	19 860,00 €

Le Conseil Municipal souhaiterait solliciter l'architecte Monsieur Richard COUTURIER dans le cadre de la mission att hand relative à l'accessibilité des constructions pour les personnes handicapées.

INSTRUCTIONS D'URBANISME

Déclarations préalables :

- Madame COCHET Marie-Claude création d'ouverture.
- Monsieur ROGER Thierry mise en place d'un abri jardin.
- Monsieur HAMMER Christian réfection de toiture.
- Monsieur LAVIRE Jérôme fermeture préau.

Permis de construire :

- Monsieur CLERC Aurélien construction d'une maison individuelle.
- Monsieur BRET Alain construction de deux maisons individuelles.
- Monsieur et Madame MUSSET Julien extension d'habitation.
- Monsieur et Madame MARTINS BARRETO construction d'une maison individuelle.

Permis de construire modificatif :

- Monsieur MEYNIER Guy déplacement piscine.
- Monsieur BEAUVOIS Fabrice modification implantation d'un garage.

Permis de construire valant division :

- Consorts GOUVERNEUR trois lots.

Déclarations d'Intention d'aliéner :

- Propriété BLAZY.
- Propriété AVRILLON.
- Propriété DULIGNER-HAYEZ.
- Propriété GOUVERNEUR-DALATA.
- Propriété BOUCHARLAT.
- Propriété SCI Le Paillot Monsieur COLLOMBET.

COMPTES RENDUS DE REUNIONS

Conseil d'école Bressolles (C.GOUVERNEUR) :

- présentation de la liste des projets d'activité pour les quatre classes.
- Le budget de 50,00 € par élève est maintenu.
- La classe de CP/GS manque de rangement.

- Les enseignantes renouvellent leur demande pour un rétroprojecteur dédié à l'école, la mise en commun avec la mairie posant des problèmes de planning d'utilisation. Il sera étudié pour les années à venir la mise en place de tableau blanc interactif (TBI) dans les classes mais le coût est élevé environ 2 500,00 € par TBI et le débit réseau probablement trop faible.
- Des travaux de peinture vont être réalisés dans les classes.

Relais d'Assistants Maternelles (A.RACCURT) :

- Assemblée générale des Bamb'Ain : le budget prévisionnel 2018 fait apparaître une augmentation des charges salariales. Une rencontre est prévue avec la Présidente de l'association et les communes membres, pour de plus amples explications.

QUESTIONS DIVERSES

La convention de mise à disposition du policier municipal, par la commune de Béligneux, ne sera pas renouvelée (agent en arrêt maladie depuis juin 2017). Un projet de convention de mise à disposition d'un garde champêtre par la commune de LA BOISSE fait l'objet d'une réflexion.

Les cloches de l'église ne fonctionnent plus, le prestataire qui assure la maintenance sera contacté.

Tri sélectif : remettre une étiquette sur le bac jaune.

Le chauffage de la salle polyvalente se met en sécurité, problème à signaler à AG Maintenance.

Déchetterie : projet de mise en place d'une baraque à huile et d'un hangar à matériaux.

La commission fleurissement suggère de mettre en place un espace vert derrière la salle polyvalente.

Communauté de communes de la Côtière à Montluel : le cabinet pour effectuer la mission diagnostic PLH a été retenu. Définition du PLH : à partir d'un diagnostic de la situation existante, le PLH définit les objectifs à atteindre, notamment l'offre nouvelle de logements et de places d'hébergement en assurant une répartition équilibrée et diversifiée sur les territoires.

Don du sang : la commune de Bressolles est le territoire de la 3CM où les donneurs sont les plus nombreux 32 personnes soit 6% de la population.

La séance est levée à 21 h 30